

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 019/2025

OBJET : AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES - Autorisation d'ouverture d'un débit de boissons temporaire le 31 mai 2025 à l'occasion de la soirée ligue des champions organisée par le Football Club de Chauconin-Neufmontiers.

La MAIRE de CHAUCONIN-NEUFMONTIERS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2212-4,

VU les articles L.3321-1 et L.3334-2 du Code de la Santé Publique,

VU l'arrêté préfectoral 2014 DSCS DB 104 du 31 mars 2014 fixant les horaires des débits de boissons et restaurants,

VU la demande présentée en date du 7 février 2025 par le Football Club de Chauconin-Neufmontiers représenté par monsieur CROSNIER Aurélien, Président, en vu d'être autorisé à ouvrir un débit de boissons temporaire le 31 mai 2025 à l'occasion de la soirée ligue des champions organisée par le Football Club de Chauconin-Neufmontiers.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1^{er} :

Le Football Club de Chauconin-Neufmontiers de Chauconin-Neufmontiers représenté par monsieur CROSNIER Aurélien, Président est autorisé à ouvrir un débit de boissons temporaire dans la salle polyvalente à Chauconin-Neufmontiers (77124) le 31 mai 2025 à l'occasion de la soirée ligue des champions organisée par le Football Club de Chauconin-Neufmontiers.

ARTICLE 2 :

La présente autorisation est délivrée pour le 1^{er} et 3^{ème} groupe de boissons (boissons non alcoolisées, boissons fermentées non distillées et vins doux naturels).

La présente autorisation est délivrée exceptionnellement pour la soirée ligue des champions de 14h00 à 00h00 le 31 mai 2025.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN (77000) – 43, rue du Général de Gaulle dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte. Le tribunal administratif peut être aussi saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site Internet www.telerecours.fr

ARTICLE 4 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- Le commissariat de police de Meaux
- Le Football Club de Chauconin-Neufmontiers

Fait à CHAUCONIN-NEUFMONTIERS, le 11 février 2025.

La Maire,
Marie LEAL

